Avis de santé publique

Rappel concernant l’avis d’ébullition d’eau à Rankin Inlet

22 aout 2025
Rankin Inlet (Nunavut)

Le ministère de la Santé rappelle à la population de Rankin Inlet qu’elle doit continuer à faire bouillir l’eau avant de la consommer jusqu’à nouvel ordre. Cette mesure de précaution est motivée par l’entretien systématique du système d’alimentation en eau.

Lorsqu’un avis d’ébullition d’eau est en vigueur, toute l’eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est donc essentiel de faire bouillir l’eau destinée aux utilisations suivantes :

- la consommation directe;
- la préparation de lait pour nourrisson;
- la préparation de jus et de glaçons;
- le lavage de fruits et de légumes;
- la préparation et la cuisson d’aliments;
- le brossage des dents.

L’eau peut être bouillie sur la cuisinière à l’aide d’une casserole ou d’une bouilloire, sinon dans une bouilloire électrique sans dispositif d’arrêt automatique. L’avis d’ébullition ne concerne que l’eau destinée aux usages ci-dessus.

Le ministère de la Santé avisera le hameau lorsque l’avis d’ébullition d’eau sera levé.

###

Personne-ressource pour les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

ᐋᓐᓂᐊᖅᑲᓐᓇᖕᒋᑦᑐᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑐᓴᖅᑎᑦᓯᔾᔪᑏᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕕᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Inungnun Aanniaqtailinikkut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*